# MERSOIX REGION BELLEVUE COLLEX-BOSSY CELIGNY NOVEMBRE 2010 Abonnement de soutien 25 Frs CCP 12 - 16757 - 3

### **AGENDA NOVEMBRE 2010**

Vous trouverez tous les détails de l'agenda sur le pages centrales du journal et sur le site VERSOIX.CH

#### Mercredi 3 novembre

Bibliothèque: Conte par Claire Parma Salle comm. : Vernissage Versoix Expo 10 Jeudi 4 novembre

Les Caves: Philippe Koller (jazz)

Vendredi 5 novembre CinéPrim's: Viva Cuba

CinéVersoix : Dans ses Yeux Les Caves : Old Stones (jazz/rock)

Dimanche 7 novembre

Les Caves: Joanna Brzezinska (classique) Temple: Concert d'orgue et saxophone

Mercredi 10 novembre

Bibliothèque: Conte par Claire Parma

**Ieudi 11 novembre** 

Les Caves: Jam session (improvisation mus.) Vendredi 12 novembre

CinéVersoix : Sin Nombre Les Caves: EXO (pop/rock) Avec Lionel!

Samedi 13 novembre

CinéVersoix: Turistat

Les Caves : Take me home (indie/rock)

Dimanche 14 novembre CinéVersoix : El Nido Vacio

Lundi 15 novembre

Maison du Charron : Conseil Municipal Mercredi 17 novembre

Bibliothèque : Conte par A. Contério

Patrimoine : Conférence Templiers

**Jeudi 18 novembre** 

Les Caves : Graine de star versoisienne

Vendredi 19 novembre CinéPrim's : Rue cases nègres

CinéVersoix : Cincos dias sin nora

Les Caves : Red Star System (rock)

Mardi 23 novembre

Les Caves : Café de Parents

Mercredi 24 novembre

Bibliothèque: Conte par A. Contério Jeudi 25 novembre

Les Caves : Foxajazz (jazz)

Vendredi 26 novembre

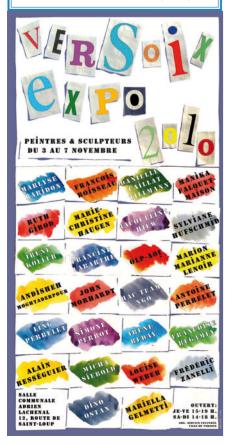
CinéVersoix : Gigante Les Caves : Take no more (pop/rock)

Samedi 27 novembre

Bibliothèque : Bébé bouquine

Place du Bourg : Brocante Presbytère : Marché de l'Avent

Les Caves : Vrockal Metal Fest (métal)



#### Page 3

La plus ancienne association d'habitants :

**Richelien** 

Page 3 Memento de Pregny-Chambésy Pages 1 et 9 Memento de Versoix

Page 6 La commune fête ses aînés Page 12

**Versoix-Centre: Premier im**meuble terminé

203

#### Sous-bois automnal versoisien



## Réservez la date du 10 décembre

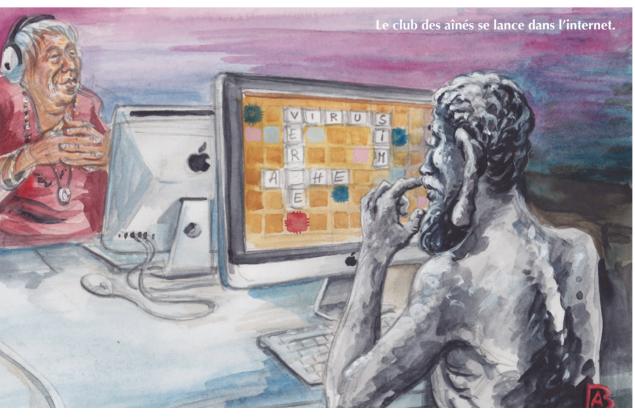
### LA FÊTE DE L'ESCALADE DEBARQUE A VERSOIX SUR LA PLACE DU BOURG

Soupe offerte et préparée par le Conseil Municipal à la population Cortège déguisé Marmite de l'Escalade **Petite restauration Patinoire nocturne** 

Animation par les commerçants du Bourg Nous vous donnons rendez-vous pour célébrer le 408 ème anniversaire de la traditionnelle fête genevoise.

Une programmation plus complète et détaillée suivra dans la prochaine édition. Le Conseil Municipal se réjouit de vous retrouver dans une ambiance de Cé Qu'è lainô.

> Cédric Miche Président du Conseil Municipal



### **Edito**

La Résidence de Bon-Séjour fête ses 20 ans. Comme cadeau d'anniversaire, je suggère que la commune offre la possibilité aux visiteurs, parents ou amis, de se parquer gratuitement durant une heure dans le parking sous terrain de la Rési-

Pour aller à la bibliothèque, ou faire ses courses à Versoix, cette possibilité existe sur le parking central, face à la gare. La machine communale offre la possibilité de se parquer gratuitement soixante minutes. Pour une durée plus grande, il faut payer.

Devant la Migros, à la rue Adrien Lachenal, une zone bleue existe et il est possible de se parquer plus d'une heure gratuitement pour aller faire ses emplettes. Devant la COOP, devant chez Denner, même scénario.

Mais à la Résidence de Bon-Séjour, rien de gratuit pour les visiteurs. Interdiction de se parquer, circulez! Pas une seule place visiteur réservée n'est prévue, ni intérieure, ni extérieure. Quelques places sont réservées à proximité pour le corps enseignant de l'école Bon-Séjour, rien d'autre.

Quand pourra-t-on se parquer sans en-freindre la loi pour embarquer ou reconduire une personne résidente de l'EMS de Bon-Séjour ? Faire ses courses sociales et non commerciales en somme, gratuitement, une heure seulement ? En effet, il faut bien un bon quart d'heure

pour aller chercher grand maman ou grandpapa dans sa chambre, se rendre dans le garage et l'embarquer dans le véhicule ... quand tout se passe bien!

Mais si la chance vous abandonne, que grand maman a quelques difficultés indé-pendantes de sa volonté, ou que grand-papa a oublié le rendez-vous et qu'il est encore au lit au moment de votre venue, une bonne demi-heure s'est déjà écoulée et vous écopez de 40 francs d'amende pour ne pas avoir glissé de pièces, ou pas assez, dans la machine à sous communale. Car il arrive que le vigile de service passe à ce moment-là! Oui, j'ai vécu ces instants cruciaux et pesté intérieurement contre ce représentant de l'ordre, sans reproche, mais sans coeur.

Alors, pour les vingt ans de l'EMS de Bon-Séjour, la pose d'un appareil à sous laissant la gratuité de parcage pour une heure serait un geste communal peu onéreux et apprécié par de nombreuses personnes.

Michel Jaeggle



341, rte de Lausanne-1293 Bellevue Tél: 022 774 32 92